

MM. D'astous et Tisseyre, avec tout mon respect,

[Votre reportage](#) est décevant puisqu'il ne présente que l'opinion de l'industrie :

- Lorsque les jeunes étudiants de la brigade électro-urbaine, financée par la [fondation de la famille Trottier](#) (lire « l'industrie »), ont pris des mesures dans les domiciles des personnes hyperélectros sensibles, pourquoi les mesures du compteur étaient-elles prises à un mètre de distance et les mesures du four à micro-ondes à 30 cm? Est-ce que ce serait parce qu'à 20 cm du compteur émetteur à radiofréquences, le rayonnement est de $400\ 000\ \mu\text{W}/\text{m}^2$?
- Pourquoi avoir omis que le manufacturier, tout comme la [FCC](#), recommande de se tenir à plus de 20 cm de distance du compteur et de ne pas les regrouper?
- Pourquoi donner la lecture **moyenne** ($50\ \mu\text{W}/\text{m}^2$) et pas la lecture réelle ($8\ 000$ à $49\ 000 + \mu\text{W}/\text{m}^2$ lus à un mètre de distance mesurés par Stéphane Bélainky et présentés à la Régie : [ÉVALUATION DES ÉMISSIONS DE RADIOFRÉQUENCES DE COMPTEURS ÉLECTRIQUES NOUVELLE GÉNÉRATION LANDIS + GYR GRIDSTREAM RF ZIGBEE INSTALLÉS PAR HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION](#))?
- Pourquoi avoir parlé que du gliome au lieu de parler des cinq études qui confirment une tumeur bénigne de l'oreille?- pas un cancer, mais fort douloureux et qui amène la surdité. [La dernière étude publiée en avril dernier.](#)
- Pourquoi ne pas avoir mentionné que plusieurs pays ont des normes beaucoup plus strictes que les normes canadiennes? Voir rapport FCC. Contrairement aux rumeurs propagées par l'industrie, le code de [Salzbourg](#) est appliqué.
- Pourquoi ne pas avoir mentionné que le [Code de sécurité 6](#) a été adopté pour protéger les soldats lors de la Deuxième Guerre mondiale contre une **exposition de 6 minutes (le compteur intelligent nous irradie 24 hrs sur 24, à vie)** et le mannequin utilisé était celui-ci d'un homme de six pieds et 200 livres et [seuls les effets thermiques ont été considérés](#) ? Le fœtus grandeur sauterelle n'a jamais fait partie des équations pour établir cette norme (laxiste et désuète). Il y a même une [pétition au Canada dénonçant les conflits d'intérêts des reviseurs du Code 6](#). Santé Canada, Industrie Canada et Mesures Canada [s'assoient à la même table avec l'industrie pour décider les normes](#); très difficile d'arriver à des normes objectives.

- Vous nous avez montré l'effet thermique du four à micro-ondes en faisant bouillir de l'eau; l'effet [biologique](#) est évident lorsqu'on fait cuire des aliments qui en résulte en une diminution des nutriments.
- Vous parlez d'une goutte d'eau; c'est précisément ça le problème lié aux radiations des compteurs émetteurs de radiofréquences produisent chez un pourcentage de la population : la goutte qui fait déborder le vase. Comme les jeunes de la polytechnique l'ont bien mesuré, nous sommes déjà exposés à de multiples sources de radiations électromagnétiques. Ajouter une source permanente n'est souhaitable ni responsable.
- L'épidémiologiste interviewé, le [Dr Siemiatycki](#), suggère que nous devons attendre 5 à 10 ans de plus pour valider les résultats de l'étude Interphone qui montrent un problème, qu'il appelle des « hics ». Des gliomes dans 10 % des grands utilisateurs du mobile pour lui c'est un « hic ». Pour quoi n'a-t-il mentionné que le risque, plus de 10 ans d'utilisation, est de 180 %, tous pays confondus... sauf le Canada : 248 %?
- Il n'aime pas utiliser le cellulaire et nous devons le croire que son utilisation est sans danger. Par précaution, il avise ses propres enfants de minimiser son utilisation, mais nous ne devons appliquer le même principe face aux compteurs émetteurs de radiofréquences et nous devons accepter de nous faire irradier les 24 heures sur 24 à vie. Utiliser un cellulaire c'est un choix, pas un compteur intelligent. Il nous est imposé.
- En parlant des « hics », vous avez oublié de lui demander qui avait payé l'étude Interphone canadienne : \$ 1 million a été payé par l'industrie... [Un total de 5,5 millions ont été financés par l'industrie pour cette étude](#). Facile de trouver des « hics » dans les résultats et de ne pas arriver à un consensus. On dit bien tu ne mordras pas la main qui te nourrit. Est pour cette raison qu'il dit ne pas pouvoir parler en mal de cette étude à laquelle il a participé? Mentir par omission c'est acceptable, minimiser les risques aussi?
- Un autre « hic » dans l'émission, comparer les effets du café (10 tasses et plus par jour) et des cornichons à ceux des radiofréquences et oublier que [le plomb, le formaldéhyde, le méthylmercure, et le DDT](#) sont aussi dans la même catégorie 2B?
- Thomas Gervais regarde la caméra et se permet d'affirmer que si un scientifique prouve des effets non-thermiques aux radiofréquences, il/elle va gagner le prix Nobel. C'est évident qu'il ne connaît rien aux effets

biologiques des CEM (son CV le confirme). [Plus de 50 scientifiques qui ont publié sur les effets des CEM ont signé une lettre à cet effet.](#)

- Tout récemment [cinq jeunes danoises](#) ont démontré un effet biologique sur les semences de cresson. Cette expérience va être répétée par d'autres chercheurs, cette fois avec un PhD. Des futures candidates à un prix Nobel selon Thomas Gervais?
- À quand une émission sur les [recherches indépendantes](#) sur le même sujet?

Une émission qui montre l'autre côté de la médaille et pas seulement l'opinion de l'industrie est nécessaire. L'émission de dimanche est une insulte aux personnes qui souffrent déjà d'hyper-électro-sensibilité, elle propage une fausse sécurité quand sa mission est d'informer objectivement. Le grand public ne sait pas encore comment utiliser la technologie sans fil d'une façon raisonnable et sécuritaire; les gens ne lisent pas et se fient à l'information provenant de la télé. Ils ne savent pas que le cellulaire faut le tenir à une certaine distance, qu'il ne faut pas être en mouvement quand on l'utilise, ni ce qui veut dire DAS ou de l'utiliser mains libres. Toute cette information se trouve dans le petit livret d'instruction que personne ne lit. Vous avez manqué une excellente opportunité d'éduquer les citoyens.

C'est notre devoir et particulièrement le vôtre, d'informer pour que les gens apprennent à se protéger et que nous ne regrettions pas dans quelques générations [les décisions irresponsables d'aujourd'hui](#).

Nous souhaitons voir bientôt une émission sur les compteurs émetteurs de radiofréquences qui reflète l'opinion de ceux qui n'ont pas des intérêts financiers derrière leurs opinions.

Respectueusement,

Basses-Laurentides Refuse

Maria Acosta porte-parole

450-939-4549

basses-laurentides-refuse@videotron.ca

www.facebook.com/BassesLaurentidesRefuse

<http://basseslaurentidesrefuse.wordpress.com>